

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 22 février 2017

Présents : THIRIOT Christian, , DUMAS Marc, ETIENNE Pierre, MARCHAL Laurence, FRADETTE Benoit, CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, BLAIN Bruno, MILLET Jérôme.

Excusé : DRAMAIX Jean-Guy (a donné pouvoir à THIRIOT Christian)

Absent : BERARD Patrick.

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

1. Point assainissement :

Les travaux sont en cours au hameau des Jonchiers. Bon relationnel avec les entreprises. Une bonne participation a été constatée lors de la réunion publique.

2. Point sur dossier urbanisme :

Retour sur les dossiers :

- Demande PC GAEC des Brunots : accordé
- Demande CU Christian THIRIOT : accordé
- Demande CU Jeroen VOSWINKEL : refusé

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par Jean-Luc Martin. Après discussion, le conseil municipal propose un rendez-vous à Mr Martin, après le dépôt du permis de construire de Mr et Mme VOSWINKEL.

Dossier déposé :

- demande de DP pour Claude DUMAS : pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de son domicile principal : avis favorable à l'unanimité

3. Décision à prendre sur transfert compétence PLUi à Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençales (CCBDP)

Le conseil municipal, à la majorité (9 voix et 1 abstention), s'oppose au transfert de compétences du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à la Communauté de Communes.

4. Candidature pour participer aux commissions thématiques de la CCBDP :

Monsieur le Maire présente l'ensemble des commissions afin que les conseillers intéressés puissent y participer.

5. Décision à prendre sur remboursement de frais de déplacement agent recenseur :

Monsieur le Maire propose une indemnité de 50 €. Adopté à l'unanimité

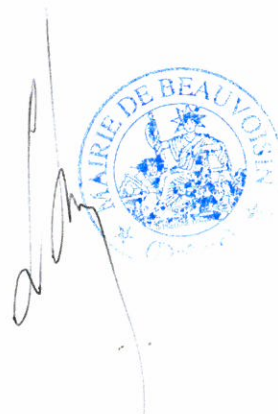
6. Questions diverses :

- La tournée cantonale est prévue en juin 2017 à Beauvoisin
- Mercredi 15 mars : formation à Dieulefit "prévention incendie forêts"
- Demande de devis pour des glissières de sécurité chemin de la guinguette et aussi pour le traçage du zébré et led solaires sur le ralentisseur de la mairie.

Vu pour être affiché le 27 février 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 27 février 2017

Le Maire, Christian THIRIOT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Thiriot', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BEAUVOISIN' around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and other heraldic symbols.